



Communiqué de presse – 10/07/2026

Le premier camping à servir les vins Pays d'Oc IGP à la tireuse accueille jusqu'à 4000 vacanciers chaque semaine

L'Interprofession des vins Pays d'Oc IGP lance, avec le Camping Le Castellàs à Sète, la première convention de partenariat « Tireuse & Fûts Pays d'Oc IGP » dans le cadre d'une expérimentation qui conjugue qualité de service, valorisation des vins locaux et réduction des déchets.

Le Camping Le Castellàs (groupe Homair) devient le premier établissement touristique à signer une convention « Tireuse & Fûts Pays d'Oc IGP ». À partir de cette saison, les vacanciers pourront découvrir deux cuvées de la Cave de Florès – Vignerons de Florensac servies directement à la tireuse au Bus Rouge, idéalement situé face à la scène, au cœur de l'espace animations du camping, ainsi qu'à l'occasion du verre d'accueil hebdomadaire proposé aux nouveaux arrivants qui peut rassembler jusqu'à 4 000 personnes selon les semaines.

Cette convention a été officiellement signée jeudi 2 juillet en présence d'Aurélië Hennebel, Directrice du Camping Le Castellàs, de Jacques Gravegeal, Président du Syndicat des vins Pays d'Oc IGP, et de Dimitri Garreau, Commercial de la Cave de Florès – Vignerons de Florensac.

Les vacanciers pourront déguster deux références Pays d'Oc IGP sélectionnées pour cette expérimentation : Chardonnay Signature et Vue sur Mer, un rosé bio issu de l'assemblage Merlot-Cinsault.



De gauche à droite : Dimitri Garreau, Aurélie Hennebel, Jacques Gravegeal

Crédit Photo : IGP PAYS D'OC®

Une première qui ouvre une nouvelle voie pour le vin

Cette signature marque le lancement concret de l'expérimentation « Tireuses & Fûts Pays d'Oc IGP », portée par l'Interprofession dans le cadre de sa stratégie RSE et Promotion France. Son ambition : proposer un mode de service du vin plus responsable, en réduisant fortement les emballages tout en garantissant une qualité de dégustation optimale.

Le principe est simple : le vin est conditionné dans des fûts Ecofass réemployables de 20 litres reliés à une tireuse autonome. Un fût remplace l'équivalent de 27 bouteilles, limitant considérablement les déchets, les transports et les manipulations tout en conservant le vin à température idéale. À l'échelle de l'expérimentation, près de 20 000 bouteilles pourraient être évitées, soit environ 10 tonnes de déchets économisées.

« Nous ne changeons pas le vin, nous faisons évoluer la manière de le servir. Cette innovation répond aux attentes des consommateurs comme des professionnels : elle préserve la qualité du vin, réduit les déchets et crée davantage de valeur pour toute la filière. Le Camping Le Castellás est le partenaire idéal pour démontrer qu'il est possible de concilier plaisir, tourisme et responsabilité environnementale. » Jacques Gravegeal, Président du Syndicat des vins Pays d'Oc IGP.

Une vitrine exceptionnelle pour les vins Pays d'Oc IGP

Avec près de 1 000 emplacements répartis sur 24 hectares, le Camping Le Castellás est le deuxième plus grand camping du littoral héraultais. Situé entre la Méditerranée et

l'étang de Thau, il accueille chaque été plusieurs dizaines de milliers de vacanciers français et européens. En choisissant de rejoindre l'expérimentation, l'établissement devient un véritable site pilote pour cette nouvelle offre de service.

« Nos vacanciers recherchent des expériences authentiques et des produits du territoire. Avec cette initiative, nous leur faisons découvrir les vins Pays d'Oc IGP dans des conditions de dégustation optimales, tout en réduisant notre impact environnemental et en répondant aux préoccupations de notre clientèle. C'est une innovation concrète qui s'inscrit pleinement dans notre démarche de tourisme responsable et dans notre volonté de valoriser les producteurs locaux. » Aurélie Hennebel, Directrice du Camping Le Castellas.

Une expérimentation appelée à se développer

Cette première convention ouvre la voie au déploiement du dispositif auprès des campings, restaurants, bars, guinguettes et établissements touristiques de la région.

Au-delà de l'innovation technologique, cette expérimentation vise à construire un modèle de service plus circulaire, conciliant qualité de dégustation, réduction de l'empreinte carbone et création de valeur pour les producteurs régionaux.

Co-financée par la région Occitanie, cette expérimentation permettra d'évaluer les bénéfices environnementaux, économiques et opérationnels du dispositif avant son déploiement à plus grande échelle auprès des professionnels du tourisme et de la restauration.

A propos

Depuis 2009, les vins Pays d'Oc bénéficient de l'Indication Géographique Protégée (IGP), signe officiel de qualité. Les vins de cépages sont le socle identitaire des Pays d'Oc avec 58 cépages autorisés dans son cahier des charges. 100% des vins Pays d'Oc IGP sont dégustés et certifiés.

Avec une production de 6 millions d'hectolitres soit l'équivalent de 800 millions de bouteilles dans les 3 couleurs, l'IGP Pays d'Oc représente plus de 50% de la production viticole du Languedoc Roussillon. Elle est leader des exportations des vins français, en volume. Situé en arc de cercle le long de la Méditerranée, des Pyrénées-Orientales à la Camargue et s'étendant jusqu'à 6 communes du sud de la Lozère, le vignoble du Pays d'Oc se déploie sur 110 000 hectares entre mer et montagne. 12 000 vignerons (caves particulières et coopératives) et 350 metteurs en marché sont les héritiers de 26 siècles d'histoire viticole de cette région. Mesurant la nécessité de préserver son territoire

viticole dans le respect humain, IGP Pays d'Oc soutient la démarche de ses vignerons et entreprises avec le programme de développement durable et de RSE Pays d'Oc Vineyard In Progress®.

Pour en savoir plus : <https://www.paysdoc-wines.com/>